

Chronique diocésaine

— o —

— Le 31 octobre, au cours de la visite pastorale à Saint-Romuald, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a présidé à une Prise d'Habit, au monastère de Notre-Dame du Bon-Conseil, chez les religieuses Trappistines :

Novice de cœur, Mlle Virginie Girard, de Montréal, en religion Sr Marie-Thérèse.

Novice converse, Mlle Amabilis Gazé, de Saint-Pierre de Montmagny, en religion Sr Marie-Anne.

— La fête de la Toussaint a été particulièrement belle à la Basilique, où il y avait tant de mois que l'on n'avait pas vu d'office pontifical. Après avoir ainsi chanté la grand'messe, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque donna la bénédiction papale.

Le chœur des écoliers chanta très bien une messe d'allure très religieuse.

M. l'abbé J.-D.-L. Dumais, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, prononça le sermon de la Toussaint, et encore celui du jour des Morts. Nous pouvons dire que peu d'orateurs sacrés sont autant goûtés dans la chaire de Québec, que ne l'a été M. Dumais, dont la composition très littéraire, très oratoire, si bien dite et d'une voix si heureuse, a remporté tous les suffrages.

— Les RR. PP. Saint-Pierre et Paré, C. SS. R., ont terminé à Saint-Antoin, dimanche dernier, une retraite de huit jours. La société de Tempérance de cette paroisse compte maintenant 604 associés.

— o —

Le jubilé sacerdotal de S. S. Pie X

— o —

La célébration par le Pape de la messe jubilaire est fixée au 16 novembre 1908, qui sera le vingt-quatrième anniversaire de sa consécration épiscopale à Rome par le cardinal Parocchi. A l'occasion de ce Jubilé, le comité de Buenos-Ayres a fait accepter par le comité central de Rome l'idée d'un concours international pour un Hymne à la Papauté.

Il y a deux concours : le premier sur le texte de l'Hymne, qui doit être une poésie latine, le latin étant la langue de l'Eglise ; l'autre, une composition musicale sur cette poésie.

Une des œuvres générales établies par le Comité central